



COMITÉ DE VIGILANCE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT DE LA VILLE DE QUÉBEC (CVLE)

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE

5 mai 2022, de 13h30 à 16h00
Complexe de valorisation énergétique
1210 Bd Montmorency, Québec, G1J 3V9

PRÉSENTS

David Sénéchal, Ville de Québec
Denis Lachance, Corporation des sentiers
récréotouristiques de la Côte-de-Beaupré
Fatao Traore, Conseil régional de l'environnement
Majella Pichette, MRC Côte-de-Beaupré
Marie-Christine Alarie, Communauté métropolitaine de
Québec
Robert Caron, Citoyen de Saint-Tite-des-Caps

Marie-Josée Asselin, Élu(e) de la Ville de Québec
Martin Leith, Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges
Sarah Zrig-Gauthier, OBV Charlevoix-Montmorency
Richard Laramée, Ville de Québec
Sylvie Verreault, Ville de Québec
Michel Beaumont, Élu(e) de la Ville de Beaupré

ABSENTS

Pascale Despins, Citoyenne de Saint-Joachim
Reynald Cormier, Municipalité de Saint-Tite-des-Caps
Jean Landry, OBV Charlevoix-Montmorency

Michel Simard, Citoyen de Saint-Ferréol-les-Neiges

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 5 mai 2022
 3. Adoption du compte rendu du 14 décembre 2021
 4. Suivi environnemental
 5. Suivi des opérations et divers travaux LEVQ
 6. Bilan financier
 7. Prochaine rencontre
 8. Varia
 9. Fin de la rencontre
-

Compte rendu du CVLE	Actions/Suivis à faire
<p>1. Mot de bienvenue</p> <p>15h00 : Le président ouvre la rencontre.</p>	
<p>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>La coordonnatrice fait la lecture de l'ordre du jour.</p>	
<p>Résolution CVLE 2022-05-05 n° 1 — l'adoption de l'ordre du jour est proposée par Majella Pichette, appuyée par Denis Lachance.</p>	
<p>3. Adoption du compte rendu du 14 décembre 2021</p> <p>Le président fait la lecture du compte rendu.</p> <p><i>Le suivi qui devait être réalisé par Mme Roxanne St-Laurent au sujet du bilan environnemental est reporté à la rencontre du 14 juin 2022.</i></p> <p><i>Mme Marie-Christine Alarie se questionne sur les raisons qui expliquent la plus grande quantité de CH₄ détruit en 2021 comparativement à 2020. M. David Sénéchal répond que les gaz ont été aspirés sur 12 mois en 2020 et sur 6 mois en 2021. En réduisant la période d'aspiration, la captation et la combustion du gaz ont été optimisées. La variation de la pression atmosphérique ainsi que d'autres paramètres peuvent également avoir un impact sur le dégagement de méthane.</i></p> <p>Le compte rendu est adopté par les membres.</p>	
<p>Résolution CVLE 2022-05-05 n° 2 — l'adoption du compte rendu du 14 décembre 2021 est proposée par Denis Lachance, appuyée par Majella Pichette.</p>	
<p>4. Suivi environnemental - Présentation de Mme Sylvie Verreault</p> <p>Mme Sylvie Verreault informe les membres qu'un avis de non-conformité (ANC) a été reçu de la part du MELCC le 29 mars 2022.</p> <p>L'inspection du rapport de suivi environnemental a eu lieu le 22 février 2022. L'ANC qui s'en est suivi a pour objet le mauvais entretien des systèmes des puits d'observation des eaux souterraines qui n'ont pas pu être échantillonnés en raison du niveau d'eau trop bas.</p>	<p>Mme Sylvie Verreault :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transmettre les documents du MELCC aux membres du comité.

<p>Mme Roxanne St-Laurent a répondu à l'ANC le 12 avril dernier en demandant son annulation. Dans sa réponse, elle rappelle les résultats de l'étude hydrogéologique qui démontrent que les puits de nappe perchée de surface sont fréquemment à sec depuis 2006 et donc peu échantillonnés. Il ne s'agit donc pas d'un mauvais entretien, mais d'une diminution naturelle du niveau d'eau. Il n'y a pas eu de retour du MELCC depuis.</p> <p>L'avis de non-conformité mentionnait également des limites de détection trop élevées pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les coliformes fécaux - Le béryllium - Les nitrites <p>En ce qui concerne les coliformes fécaux et les nitrites, les limites de détection (LD) demandées par le MELCC sont majoritairement atteintes. Exceptionnellement, s'il y a des interférences dans la matrice (p. ex. : échantillons d'eau chargés en matière en suspension (MES)), il devient parfois impossible d'atteindre ces LD.</p> <p>Dans le cas du béryllium, la méthode analytique reconnue par le MELCC ne permet pas d'atteindre la LD définie dans les objectifs environnementaux de rejets. Il y aurait lieu de vérifier avec le MELCC s'ils préfèrent la méthode reconnue, ou encore la méthode non reconnue avec une LD plus basse.</p> <p><i>Mme Verreault précise que les études hydrogéologiques sont disponibles sur le site du CVLE.</i></p> <p><i>M. David Sénéchal ajoute qu'il pourra parler de la situation au MELCC lors de leur visite de routine du printemps.</i></p>	
<p>5. Suivi des opérations et divers travaux LEVQ - Présentation de M. David Sénéchal</p> <p>MELCC – Inspection de contrôle En ce jour, le MELCC n'a toujours pas réalisé son inspection printanière de routine.</p> <p>Nettoyage des réseaux et autres équipements Les activités de nettoyage et d'entretien des réseaux de conduites, des regards et du poste de pompage (PP2) sont prévues en deux temps (juin et août/septembre).</p> <p>Inspection et essais d'étanchéité Le programme long d'essais d'étanchéité sera réalisé en 2022. En plus des conduites de transport, localisées en dehors de l'aire d'enfouissement, des essais d'étanchéité seront pratiqués sur les étangs et réservoirs associés au traitement des eaux ainsi qu'aux regards.</p> <p>Les étangs seront expertisés fin mai, début juin et le reste du programme sera réalisé en septembre.</p>	

Réhabilitation de conduites

Le fournisseur, ayant failli à colmater adéquatement 3 sections de conduite abîmées, a accepté de reprendre son travail. Il est prévu que ces travaux soient effectués lors de la première phase de travaux de nettoyage, en juin.

Rapport annuel

Le rapport annuel 2021 (comprenant le suivi environnemental, qui sera présenté en détail lors de la prochaine rencontre du CVLE) a été transmis au MELCC le 25 mars dernier.

Quantités reçues au LEVQ

Matières résiduelles admises au LEVQ de janvier à avril inclusivement :

- 2021 : 15 261 tm (ordures ménagères 301 tm)
- 2022 : 9 844 tm (ordures ménagères 1 188 tm)

La valorisation des cendres de grille, générées par le complexe de valorisation, aura un impact important sur la quantité de matières admises au LEVQ. L'expédition des cendres de grilles vers d'autres lieux d'enfouissement a débuté fin février 2022.

De 2017 à 2021, une moyenne annuelle de 48 000 tm de cendres de grille a été admise au LEVQ, ce qui représente 72% du tonnage total reçu pendant cette période.

En fonction des autres gisements de matières résiduelles attendus et des matériaux nécessaires pour les recouvrir adéquatement, de 15 à 20 000 tm de matières devraient maintenant être admises annuellement.

Station de traitement des eaux

Il est prévu que la station de traitement des eaux soit démarrée progressivement dès la fin du mois de mai.

Afin de faciliter les activités d'entretien et les essais d'étanchéité, la station sera mise en pause de la fin août jusqu'en septembre.

Capacité des ouvrages d'entreposage

Les bassins (nos.7, 8 et 9) disposent actuellement de près de 22 000 m³ d'espace utile. Une situation similaire à celle vécue en 2020.

Torchère du LES

Faute d'une concentration en méthane suffisante, la torchère n'a toujours pas été réactivée en 2022.

M. Majella Pichette se questionne sur la quantité de matières résiduelles acceptée au LEVQ en provenance des entrepreneurs en construction ainsi que sur la réception de déchets internationaux.

<p><i>M. David Sénéchal répond que 400 à 500 tonnes de matériaux de construction sont acceptées par année au LEVQ et qu'une recrudescence de déchets internationaux est observée.</i></p>	
<p>6. Bilan financier Les membres du comité consultent le bilan financier.</p>	<p>Coordonnatrice : - Envoyer le bilan financier aux membres.</p>
<p><i>Résolution CVLE 2022-05-05 n° 3 — l'adoption du bilan financier est proposée par Denis Lachance, appuyée par Michel Beaumont.</i></p>	
<p>7. Planification rencontre Mme Marie-Josée Asselin ne pouvant être présente aux rencontres du 20 septembre et du 6 décembre, un doodle sera envoyé aux membres afin de les reporter.</p>	<p>Coordonnatrice : - Envoyer un doodle aux membres pour planifier les rencontres de septembre et de décembre. - Confirmer la date de la rencontre de juin.</p>
<p>8. Varia Mme Marie-Christine Alarie propose de présenter, lors de la prochaine rencontre de juin, le Projet de plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2024-2031(PMGMR) qui sera en consultation en octobre. Les membres souhaiteraient prévoir une rencontre au printemps 2023 pour la visite du centre de tri des matières organiques ainsi que du centre de biométhanisation.</p>	
<p>9. Fin de la rencontre Le président clôture la rencontre et remercie les membres de leur participation. 16h00 : fin de la rencontre</p>	<p>Coordonnatrice : - Transmettre le compte rendu de la rencontre.</p>

STRUCTURES ET MEMBRES DU COMITÉ

SECTEUR	ORGANISME	PERSONNE EN FONCTION
Citoyens	Citoyenne de la paroisse de Saint-Joachim	Pascale Despins
	Citoyen de la Municipalité de Saint-Tite-des-Cap	Robert Caron
	Citoyen de la MRC de la Côte-de-Beaupré	Vacant
	Citoyen de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges	<i>Michel Simard</i>
Groupes environnementaux et socioéconomiques	Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale	Fatao Traore
	Comité d'environnement Côte-de-Beaupré	Jean Landry (OBV)
	Milieu récréotouristique	Denis Lachance
Élus municipaux	Élu de la Ville de Québec	Marie-Josée Asselin
	Élu de la Municipalité de Saint-Tite-des-Cap	Reynald Cormier
	Élu(s) de la MRC de la Côte-de-Beaupré	Majella Pichette
	Élu de la Ville de Québec	Vacant
	Élu de la Ville de Beaupré	<i>Michel Beaumont</i>
	Élu de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges	<i>Martin Leith</i>
Observateur(s)	Communauté métropolitaine de Québec	Marie-Christine Alarie
Ville de Québec	Division prévention et contrôle environnemental	Roxanne St-Laurent
	Division de la valorisation énergétique	David Sénéchal
	<i>Division de la valorisation énergétique / Sect. de l'exploitation des grands ouvrages</i>	<i>Richard Laramée</i>
Gouvernement du Québec	Santé publique	Vacant
	MELCC	Vacant

Légende :

Membres prévus par la résolution et membres votants

Membres non prévus par la résolution

Membres sans droit de vote

CALENDRIER DES RENCONTRES 2022

DATES	TYPE DE RENCONTRE
5 mai 2022	Régulière sous forme de visite (complexe de valorisation)
14 juin 2022	Régulière (visioconférence)
À déterminer (septembre)	Régulière (visioconférence)
À déterminer (décembre)	Régulière (présentiel, restaurant)